



2501 Biel/Bienne, OFCOM, rj

## Courrier A

Aux Gouvernements cantonaux

Notre référence : 012.1/1000384289  
Biel/Bienne, le 29 septembre 2015

### Audition des Cantons relative au projet de modification de l'ordonnance sur les services de télécommunication

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

En application de l'art. 10 de la loi fédérale du 18 mars 2005 sur la procédure de consultation (loi sur la consultation, LCo; RS 172.061), nous vous soumettons un projet portant sur la modification de l'ordonnance du 9 mars 2007 sur les services de télécommunication (OST; RS 784.101.1).

La concession de service universel actuelle expire le 31 décembre 2017 et une nouvelle concession doit être octroyée par la Commission fédérale de la communication (ComCom) avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Dans ce but, le Conseil fédéral doit définir l'étendue future des prestations du service universel en modifiant l'OST. Les dispositions modifiées détermineront le contenu de la concession à octroyer et doivent entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Nous vous invitons à nous faire part de votre avis jusqu'au **1<sup>er</sup> décembre 2015**.

Nous nous efforçons de publier les documents sous une forme accessible aux personnes handicapées, conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand; RS 151.3). Nous vous prions donc de nous faire parvenir votre prise de position si possible par voie électronique (une version Word en plus d'une version PDF serait la bienvenue), à l'adresse électronique [tp-secretariat@bakom.admin.ch](mailto:tp-secretariat@bakom.admin.ch), ou sinon par courrier postal à l'Office fédéral de la communication, rue de l'Avenir 44, case postale, 2501 Bienne.

Le dossier soumis en consultation peut être demandé aux adresses susmentionnées ou être téléchargé à l'adresse Internet [www.ofcom.admin.ch](http://www.ofcom.admin.ch) (cliquer *Documentation* -> *Législation* -> *Consultations*).

Après l'expiration du délai de consultation, les avis exprimés seront publiés sur Internet.

En vous remerciant d'avance de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Office fédéral de la communication OFCOM

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P Metzger', with a checkmark-like flourish at the end.

Philipp Metzger  
Directeur